

5 juillet 2023.



Commune de  
Prix-lès-Mézières

*L'Avenir à tout Prix*

# Fête Nationale

**Bruno DEDION**, Maire de Prix-lès-Mézières, et l'équipe municipale  
ont le plaisir de vous convier à la

**commémoration de la fête nationale**  
**le vendredi 14 juillet à 11H00.**

en présence de la section des Anciens Combattants de Prix-lès-Mézières.

**Départ de la Mairie pour un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.**  
**Vin d'honneur à l'issue de la cérémonie Espace Bernard Lallemand (haut)**



**A 14H00 : Concours de pétanque**  
**du Cochonnet Pirisien**

Concours "loisir" en doublette - **Participation de 10 € par équipe.**  
Inscription sur place de 13h à 13h45 - jet du but à 14h.

*Ce concours est ouvert comme chaque année aux pirisiens et aux licenciés du club.*  
*Un joueur peut également composer sa doublette avec une personne extérieure à la commune,*  
*non licenciée et dont il se porte garant. Récompenses sous forme de lots.*

Ce concours se jouera en quatre parties mais si – et seulement si- l'horaire est jugé tardif  
lors de la 4<sup>ème</sup> partie et qu'elle est toujours engagée, celle-ci se terminera au coup de sifflet.  
La mène engagée devant être jouée en cas d'égalité, une ultime mène sera jouée...

**21H30 : Retraite aux flambeaux**

Rendez vous Place Charles de Gaulle pour la distribution des lampions

**23H00 : Feu d'Artifice chemin de la Maladrie**

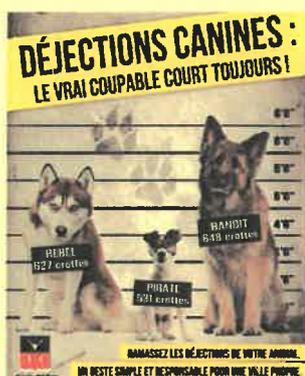
Suivi du verre de l'amitié.



.../...

## CIVISME

**Nous vous rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse y compris sur la voie verte ou les chemins ruraux.**



Par ailleurs, des distributeurs de sacs sont installés à divers endroits de la commune.

Des sacs sont également à votre disposition en Mairie.

***Merci d'en faire bon usage sous peine d'amende !***

○ \_\_\_\_\_ ○ \_\_\_\_\_ ○

### Respect du voisinage – Rappel

Selon arrêté préfectoral, tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être utilisées par les particuliers que :

- de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 19H00 les jours ouvrables
- de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00 les samedis
- de 10H00 à 12H00 les dimanches et jours fériés.



Une benne à déchets verts est à votre disposition sur le parking de la Poterie.

***A utiliser uniquement pour les tontes, désherbage et petits branchages.***

○ \_\_\_\_\_ ○ \_\_\_\_\_ ○

### Urbanisme

***Construire une maison d'habitation, remplacer des fenêtres, ravalier une façade, installer une piscine, diviser et clôturer un terrain...***

***Tous ces projets de travaux nécessitent une autorisation, accordée par le maire de la commune.***



Vous pouvez télécharger les différents imprimés (permis de construire, déclaration préalable...) sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

***Nous vous rappelons également que le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur notre site Internet : [prix-les-mezieres.fr](http://prix-les-mezieres.fr) rubrique découvrir la commune.***

○ \_\_\_\_\_ ○ \_\_\_\_\_ ○

### A noter dans vos agendas :

**Soirée Blind Test** : Samedi 30 septembre, salle polyvalente

**Fête de la Poire** : Samedi 8 octobre au Verger du Poirier